

Paris, le 3 mars 2016

SBKG & associés a accompagné le Groupe Looping dans le cadre de sa cession par le fonds H.I.G. Capital France au fonds Ergon Capital Partners III

En 2011, HIG Capital France et Laurent Bruloy créaient le Groupe Looping dans le cadre de l'acquisition auprès de la Compagnie des Alpes de sept parcs d'attraction à travers l'Europe.

Après trois opérations de développement externe, le Groupe Looping est désormais composé de 11 parcs d'attraction dont sept en France (Planète Sauvage, La Mer de Sable, Bagatelle, Mini Châteaux, Le Grand Aquarium de Touraine, Cobac Parc et Le Grand Aquarium de Saint-Malo) et quatre à l'étranger (Aquaparc du Bouveret en Suisse, Hellendoorn aux Pays-Bas, Pleasurewood Hills au Royaume-Uni et Isla Mágica en Espagne), réalise 60 millions d'euros de revenus annuels et emploie 1.200 personnes en période d'activité.

Cinq ans plus tard, le Groupe Looping fait le pari d'un deuxième LBO pour asseoir son statut de challenger sur le marché européen des parcs de loisirs soutenu par le fonds Ergon Capital Partners III et l'équipe dirigeante actuelle du Groupe, dont Laurent Bruloy, son Président.

Les modalités financières de l'opération restent confidentielles.

Conseils juridiques :

Le Groupe Looping était conseillé par le cabinet SBKG & associés. L'équipe était menée par David Gordon-Krief (associé), accompagnés de Lucie Marleix et Camille Hévin.

H.I.G. Capital France était conseillé par le cabinet K&L Gates (Nicola Di Giovanni et Hala Nehmé).

Ergon Capital Partners III était conseillé par le cabinet DLA Piper (Michel Friehe et Matthieu Lampel).

L'équipe dirigeante était conseillée par le cabinet Scotto & Associés (Nicolas Menard-Durand et Franck Vacher) et par le cabinet Desfilis (Frédéric Pinet).

A propos de SBKG & associés

SBKG & associés est un cabinet d'avocats indépendant, composé d'une trentaine d'avocats et juristes d'affaires, répartis entre Paris et Marseille.

Les 2 bureaux en France permettent de couvrir une grande partie du territoire national. Les équipes travaillent en unité depuis de nombreuses années dans un esprit d'échange et d'étroite collaboration.

Le cabinet accompagne des entreprises, dirigeants, fonds d'investissement et collectivités publiques en France et à l'international. Les équipes agissent rapidement et efficacement pour aider les clients à réaliser leurs projets ambitieux en mettant en commun expériences et expertises pour élaborer pour eux des solutions juridiques transversales, créatives et innovantes.

Son activité affiche une forte dominante internationale, notamment par sa clientèle étrangère importante.

Pour plus de précisions sur SBKG & Associés : www.sbkg.eu